

Lac du Hourat depuis le Cambasque



Randonnée n°147685

Une randonnée proposée par lemarqueur65

Joli lac, avec un îlot, et difficile d'accès depuis le Lac d'Ilhéou.

Randonnée classée difficile car le chemin est raide depuis le Lac d'Ilhéou et un bon sens de l'orientation est nécessaire en fin de parcours. **Randonnée d'été** à entreprendre de la fin Juin jusqu'aux premières neiges (pour la partie Ilhéou - Hourat).

Attention Patou, chien qui garde les brebis, ne pas traverser un troupeau, mais le contourner.

Durée :	6h10	Difficulté :	Difficile
Distance :	12.69km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	1062m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	1062m	Régions :	Pyrénées, Massif de Cauterets, Lavedan
Point haut :	2356m	Commune :	Cauterets (65110)
Point bas :	1351m		

Description

Accès : à la sortie de Cauterets quitter la D920 après la piscine et le casino et suivre à droite la Route du Cambasque. Aller jusqu'au terminus sous une grande construction cubique en tôle qui sert de stockage de pièces pour le télésiège.

- (1) Départ.** Partir Sud-Ouest dans un chemin bien marqué au sol et qui monte. Rejoindre le virage de la piste avec un panneau interdisant son accès aux véhicules non autorisés. Partir tout droit en poursuivant cette piste qui monte rive gauche du Gave d'Ilhéou.
- (2) Arriver à une large passerelle, la franchir et tourner à droite en suivant le marquage Blanc et Rouge du GR®10.** Suivre cette piste sur 500m.
- (3) Partir à gauche en quittant la piste, suivre le marquage.** Le chemin s'élève au dessus de la piste qui se trouve à votre droite. Direction Ouest.
- (4) Couper la piste en suivant toujours le marquage.** Le chemin bien marqué s'élève dans de gros rochers et éboulis. Il vire à droite en partant plein Nord sur 150m.
- (5) Arriver à la piste et la suivre à droite, toujours plein Nord.** Suivre le marquage sur 100m.
- (6) Quitter la piste, tourner à gauche en suivant le marquage.** Le chemin très bien marqué s'élève rapidement et surplombe toujours la piste à votre droite. Direction Sud.
- (7) Arriver à la piste et tourner à gauche.** Suivre le marquage, la piste passe au dessus du Lac Noir. Elle décrit une courbe à droite et part plein Nord pour atteindre le Refuge d'Ilhéou.
- (8) Dépasser le refuge, franchir une passerelle et tourner immédiatement à gauche (laisser le chemin à droite qui part au Col d'Ilhéou).** Un chemin bien marqué et cairné s'élève doucement en partant Sud-Ouest. **Suivre scrupuleusement les cairns.** Le chemin surplombe le beau Lac d'Ilhéou, au bout du quel la pente se raidit.
- (10) Le chemin vire à gauche et part plein Sud,** en visant une petite paroi à main gauche. Dans les zones rocheuses les cairns sont bien disposés et permettent de monter en toute quiétude. Arriver en haut du pierrier. Descendre légèrement vers un abri de pierres aménagé sous une grande dalle. Passer à droite d'un tout petit laquet toujours rempli d'eau et arriver au Lac du Hourat (lac sauvage, endroit propice à une pause).

Points de passages

- D/A Départ**
N 42.882307° / O 0.14255° - alt. 1354m - km 0
- 1 Passerelle**
N 42.873061° / O 0.147995° - alt. 1496m - km 1.18
- 2 A la montée, quitter la piste**
N 42.871516° / O 0.150114° - alt. 1521m - km 1.44
- 3 Tout droit, couper la piste**
N 42.870451° / O 0.163261° - alt. 1719m - km 2.59
- 4 Jonction avec la piste**
N 42.871041° / O 0.165846° - alt. 1788m - km 2.84
- 5 Bifurcation**
N 42.871607° / O 0.166195° - alt. 1802m - km 2.91
- 6 Croisement à la cote 1896**
N 42.869076° / O 0.168973° - alt. 1892m - km 3.31
- 7 - Refuge d'Ilhéou**
N 42.866236° / O 0.173685° - alt. 1949m - km 4.04
- 8 Passerelle après le Refuge d'Ilhéou**
N 42.866565° / O 0.174086° - alt. 1951m - km 4.1
- 9 Changement de cap**
N 42.86263° / O 0.183784° - alt. 2086m - km 5.06
- 10 Lac du Hourat**
N 42.854896° / O 0.183952° - alt. 2356m - km 6.05
- 11 Passerelle et à gauche**
N 42.872244° / O 0.166706° - alt. 1820m - km 9.44
- 12 Quitter le GR10**

(11) Suivre le chemin de l'aller **Suivre scrupuleusement les cairns** jusqu'au refuge d'Ilhéou (8) et ensuite le croisement (7) situé à proximité du Lac Noir. Laisser alors le balisage et suivre la piste à gauche afin de passer devant une très belle cabane reconstruite en bord de piste.

(12) Franchir une passerelle et partir à gauche sur la piste. Rejoindre le chemin de l'aller à la bifurcation (6). Suivre alors le chemin inverse de l'aller jusqu'au la passerelle (2). **Ne pas traverser la passerelle.** Rester rive droite du torrent. Suivre toujours le marquage Blanc et Rouge du GR®10. Continuer à descendre.

(13) Quitter le GR®10 et descendre à gauche, dans l'estive, en visant le parking en contrebas. Il faut franchir un ancien mur de pierres en évitant la très belle grange restaurée sur la droite (A).

N 42.880625° / O 0.142185° - alt. 1385m - km 12.35

D/A Parking du départ

N 42.882264° / O 0.142501° - alt. 1354m - km 12.69

Informations pratiques

Au Refuge d'Ilhéou (8), point d'eau et possibilité de boire tranquillement une boisson, en admirant ce que l'on a effectué et en admirant les autres possibilités de balades depuis cet endroit (passage du GR®10).

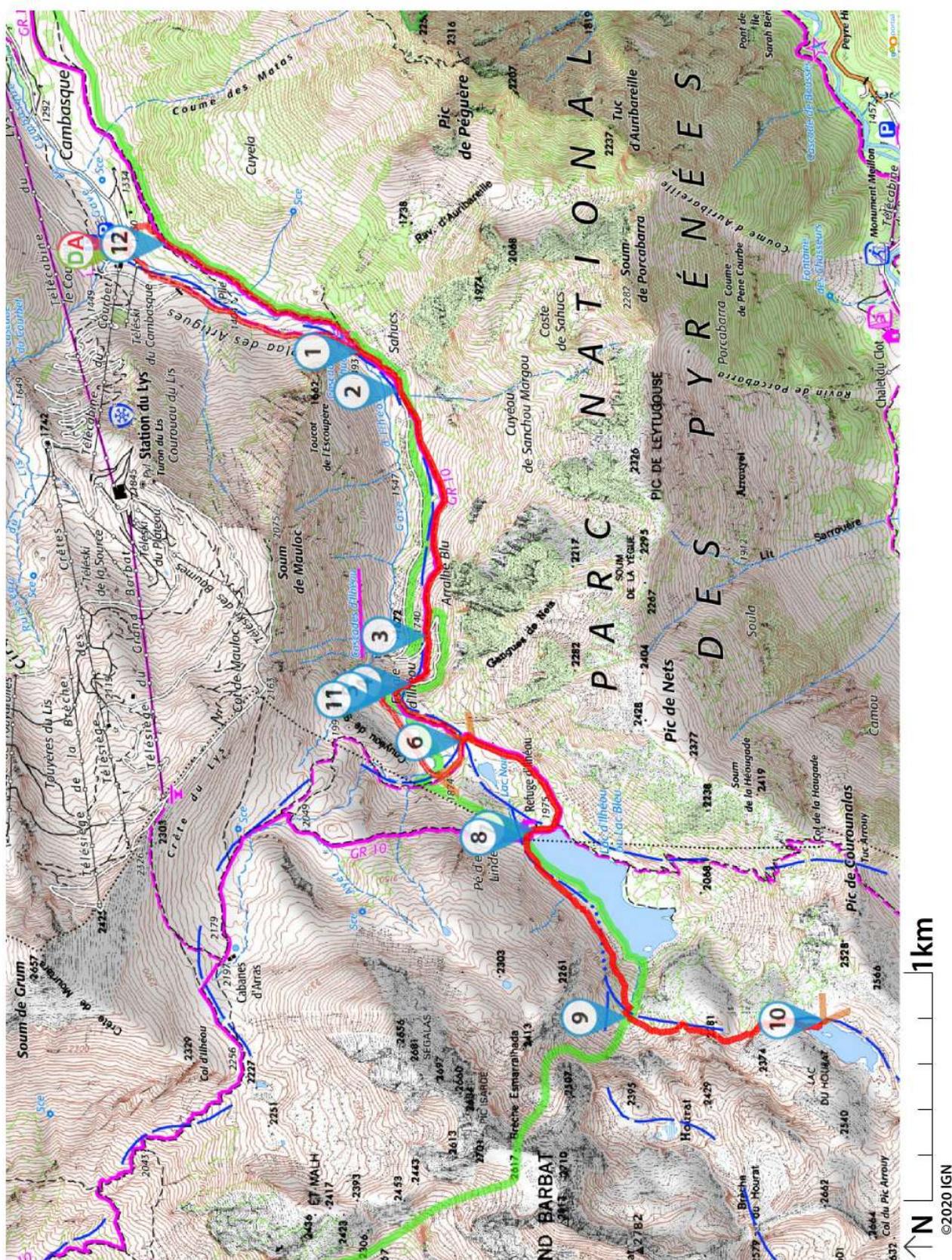
Nous sommes en haute montagne, le temps peut très vite changer. Il faut donc des vêtements protection contre la pluie et le froid. 2 litres d'eau, un casse croûte pour le midi, un APN, la carte 1/25000ème, la trace gpx et le pdf de la randonnée.

A proximité

A Cauterets, restaurants, télécabines pour le Cambasque et de très nombreuses randonnées dans le Parc National des Pyrénées. Restaurants, hébergements et d'autres randonnées au dehors du Parc.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-lac-du-hourat-depuis-le-cambasque/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

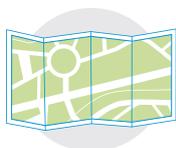
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.